leurs agresseurs. Environ huit mille rois ont été tués aujourd'hui, et on pense qu'un million de ces animaux auront disparu dans le courant de cette année.

Terrible exemple de lynchage

St-Pétersbourg, 2 juillet. — Dans le village de Tchernisk, dans le province de Volhynie, un terrible exemple de lynchage s'est produit. Des paysans ont capturé quinze voleurs de chevaux et les ont torturés pendant une nuit et un jour. La police en a trouvé un mort et un autre estropié, avec les bras et les jambes cassés, les côtes enfoncées et les mains arrachées.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— A Marseille, un incendie a détruit l'entrepôt de la Société Générale des déménagements. Les dégâts dépassent un million.

— Un comité vient de se constituer, sous la présidence de M. Henri Genet, pour ériger, à Sèvres, un monument à Denfert et à Gambetta, sous le patronage du Président de la République.

— Un nommé Bury, 24 rue Taitbout, caissier d'une fabrique de papiers, s'était enfui avec sa femme, après avoir détourné 100.000 francs au préjudice de ses patrons ; il vient d'être arrêté ; on n'a rien retrouvé des 100.000 francs.

— M. Henri Roussel a été élu bâtonnier de l'ordre des avocats par 416 voix, alors que la majorité était de 414, en remplacement de M. Chenu, dont les pouvoirs étaient expirés.

— Le prince de Broglie a dirigé l'orchestre d'un concert à l'hôtel des Sociétés Savantes. On craignait des troubles à tort, car il y est resté jusqu'à minuit.

FRANCE

— Près de Rouen, deux automobiles sont entrées en collision ; l'une, indemne, a disparu ; deux voyageurs de l'autre ont été blessés ; l'un a les jambes cassées, l'autre plusieurs côtes enfoncées.

— Un propriétaire d'Oeul (Ardèche), regagnant son domicile lorsqu'il fut assailli par trois individus qui, après l'avoir dévalisé, le jetèrent dans le lit de l'Ardèche, où il a été retrouvé dans un état inquiétant.

— Un ouvrier maçon a été arrêté et écroué à Pétrone, sous l'accusation de plusieurs attentats à la pudeur sur une fillette de six ans.

ÉTRANGER

— Une manifestation hostile à la situation politique actuelle a eu lieu à Lisbonne, tandis que le prince héritier s'embarquait à bord de l'Africa.

— Le rapport du consul des Etats-Unis à Annaberg (Allemagne), déclare qu'il a été tué pendant l'année dernière, en Allemagne, 162.000 chevaux et environ 7.000 chiens, destinés à l'alimentation des habitants. C'est là un record.

— Les chefs de la Fédération des mineurs américains auraient l'intention de désigner un candidat à la présidence de la République.

— Les délégués anglais à la conférence de La Haye sont d'avis que les navires battant pavillon marchand ne doivent pas être transformés en navires de guerre en pleine mer, mais seulement qu'en de leurs ports nationaux.

— L'ambassadeur du Japon à Washington déclare qu'il a toujours considéré l'excitation au Japon, au sujet du traitement des Japonais en Californie, comme n'ayant aucune importance.

— Des correspondants des journaux newyorkais à Washington déclarent que les Etats-Unis auraient décidé de renforcer considérablement leur flotte du Pacifique, en y envoyant neuf cuirassés.

— Un comte Rallen devint amoureux de l'ex-princesse de Saxe, comtesse Montignosa, descendue chez lui. Un divorce s'ensuivit à la demande de la femme du comte Rallen.

POLITIQUE RÉGIONALE

A Arleux

Victime de la Réaction

Une véritable initiative vient d'être commise par le Conseil municipal réactionnaire et nous en appelons à l'opinion publique.

Il y a un an et demi environ, M. le sous-préfet de Douai présidait le banquet annuel de la subdivision de sapeurs-pompiers et le libéral M. Dransart, maire, s'empressait d'interdire aux gardes communaux d'assister à la réception qui fut faite à la gare au représentant du gouvernement de la République.

Le garde Alcide Courtecuisse, s'écoutant que son devoir de républicain, passa outre à cette interdiction et se joignit aux nombreux républicains et fonctionnaires qui escortèrent ce jour-là le sympathique sous-préfet.

Mal lui en prit car il fut alors continuellement en butte aux vexations et aux menaces de M. le maire.

Ces menaces sont aujourd'hui mises à exécution. En effet, l'an dernier, sur la proposition de son chef, le Conseil municipal supprimait à Courtecuisse l'allocation de 50 fr. qu'il touchait pour entretien du cimetière. Cette année, sur la même proposition, non édiles, avec un ensemble parfait, ont réduit de 100 francs le traitement du garde.

Quel crime a donc commis ce brave garçon pour avoir à supporter de pareilles méchancetés ? Il est sincèrement républicain, voilà toute sa faute.

Il ne vous suffit donc plus, M. Dransart, d'avoir retiré à notre instituteur une partie du pain de ses enfants en lui enlevant le secrétariat de mairie pour le confier (Il déplaît-tesse) à l'un de vos clercs. Il vous a fallu une nouvelle victime et c'est sur malheureux garde que vous avez choisi et que vous frappez avec le pavé en réduisant son salaire à un taux de famine alors que vous avez trouvé le moyen d'augmenter de 100 francs le traitement du secrétaire de mairie tandis que le populaire d'Arleux diminuait.

Et c'est vous qui aviez l'audace, il y a quelques années, d'écrire dans votre journal « La Scarpe » que les républicains voulaient priver la garde bourgeoise de son gagne-pain !

Redoutez que la commune tout entière ne se soulève devant vos actes autocratiques et ne vous jette à la face ces mots : « Justice et Liberté ! »

Vous avez mis le garde Courtecuisse dans l'obligation de démissionner, les électeurs d'Arleux le vengeront.

* *

Dans l'article concernant le canton d'Arleux, paru hier, il faut lire : « En avant, Bocardo ! » et faisant lire pour au lieu de prêtre, à le secrétaire.

A Douai

La crise municipale

Les nouveaux élus adressent à M. le maire la lettre suivante :

Douai, 30 juin 1907.

Monsieur,

Après la réception de votre lettre du 15 juin dernier, vous nous avez convoqués verbalement pour le dimanche 23, afin de pouvoir compléter les commissions.

Vous d'avez pas tenu votre parole. Cependant, il était de votre devoir de nous réunir. Il est certain qu'avec vile comme la nôtre, ayant un budget de 2.215.500 francs et près de 800.000 francs de travaux en cours, surtout, dans un intérêt, de la situation que vous lui créez.

De notre côté, nous nous sommes engagés envers les électeurs de faire aboutir la création de l'Hôpital promis depuis et longtemps à la population.

[illegible]

compléter la somme obtenue, afin que la réalisation de cette œuvre ne coûte pas un centime aux contribuables, si aux ouvriers.

La mauvaise saison va arriver et il serait désirable, dans l'intérêt des malheureux, que les travaux concernant la construction de cet hospice soient commencés de suite et poussés très activement afin de pouvoir leur donner satisfaction le plus tôt possible.

Sans vous initier « le père désouvriers » nous voulons travailler ardemment pour le bien de l'humanité.

Monsieur le maire,

N'avez-vous la nomination de cette commission ?

A quand l'envoi de cette délégation à M. le ministre ?

Nous sommes prêts.

Recevez, monsieur le maire, nos salutations.

Les nouveaux élus.

ÉLECTIONS CANTONALES

Canton Lille Nord-Est

La Cercle républicain « La Solidarité » de Fives-Saint-Maurice, s'est réuni lundi dernier au sujet des élections cantonales. La salle était trop petite pour contenir les nombreux figueurs qui avaient répondu à son appel. M. Triboudeux, la sympathique candidat du canton Est, M. Devalpe, président du Cercle républicain d'Hellemmes, ainsi que de nombreux amis, étaient venus affirmer l'union de tous les radicaux et radicaux-socialistes.

M. Barit, le dévoué président de « La Solidarité », en quelques mots charmants, présente le candidat de Lille Nord-Est, M. Mourmant, conseiller municipal de Lille, sincère et ardent républicain ; qui depuis de longues années se dépense sans compter pour ses concitoyens.

Le candidat remercie le président et expose brièvement son programme, lequel est accepté en entier par l'auditoire.

Avant de se séparer, le cercle « La Solidarité » déclare à l'unanimité la candidature de M. Mourmant et engage tous les républicains à mener une campagne vigoureuse afin qu'il soit du conseiller général le 28 juillet prochain.

Le comité électoral du canton de Lille Nord-Est se réunira le vendredi 5 courant à 8 h. ½ du soir, à la salle Gaudin, 116, rue du Faubourg-de-Roubaix, à Saint-Maurice. Tous les membres sont priés d'y assister.

Comité républicain radical de l'arrondissement de Valenciennes

Une assemblée générale du Comité Républicain radical de l'arrondissement de Valenciennes se tiendra le dimanche 7 juillet, à 10 heures du matin, à la salle du passage Boca, à Valenciennes.

Ordre du jour : installation des délégués de canton au bureau central ; 2° ratification du choix des candidats du Comité radical, aux élections cantonales ; 3° questions diverses.

LES GRÈVES

Les verriers d'Arques

Les verriers d'Arques se sont mis en grève. Ils ont parcouru la ville, les femmes portant des drapeaux tricolores. Ils ont ensuite tenu une réunion au cours de laquelle la grève a été votée à l'unanimité. On ne signale aucun désordre. Les ouvriers de le passementerie et ceux de la filature de jute sont également en grève.

Les ouvriers verriers de l'usine à bouteilles ne suivent pas le mouvement, dit-on, car ils sont satisfaits des concessions faites il y a quelque temps par leur directeur, sur leur demande.

Les directeurs de la cristallerie sont toujours disposés à maintenir l'ultimatum formulé par eux aux grévistes : « Rentrée à l'usine pour mercredi ou fermeture immédiate de l'établissement pour trois mois. »

5° Valenciennes, 67 ; 10° La Française, d'Aviron, 69.

Perche spéciale. — 1° Cambier, Calais ; 2° Sylfoss ; 3° Noblet ; 4° Pinel ; 5° Debarge ; 6° Gaillard ; 7° Dumas ; 8° Leroy ; 9° Monheur ; 10° Lecoste.

Athlétisme. — Prix couronnés. — 1° Schlesh, Suisse, de Paris ; 2° Demarchelier, Croix ; 3° Huguet, Italie ; 4° Rimbert, Montbeugé et Schlapper, Suisse ; 6° Vazieux, Paris et Schlesse, Lille ; 8° Gisin, Bethune ; 9° Leroy, Dunkerque et Lier, Suisse, de Paris.

Athlétisme. — Prix simples. — 1° Vanneleen et Delaire ; 3° Pierman ; 4° Demarchelier ; 5° Giaffici ; 6° Stévenard ; 7° Thomé ; 8° Van Eslande et Bouquet ; 10° Mertens.

Le concours de natation

Voici l'ordre des arrivées : 200 mètres. — 1° Lyons, 3'39" ; 2° Alard ; 3° Balkaus. Tous trois de l'Unica Sportive Tourquennoise.

2e épreuve. — 1° Lormier ; 2° Fischer ; 3° Dergel. Tous trois de le Salamandre de Vitry-le-Français.

3e épreuve. — 1° Champelot Louis ; 2° Champelot Emile ; 3° Wauters. Tous trois du club En Avant, de Paris.

4e épreuve. — 1° Sieon ; 2° Lemeur. Tous deux de la Fraternelle, de Roubaix.

5e épreuve. — 1° Dubrulle, de l'Etoile d'Armentières ; 2° Delmotte ; 3° Barty ; 4° Vivin. Les trois derniers de la Roubaisienne.

Classement par section. — 1° Union Tourquennoise ; 2° En-Avant (Paris) ; 3° La Roubaisienne ; 4° La Salamandre, de Vitry-le-Français.

Classement individuel. — 1° Lyons, Tourcoing ; 2° Dessin, Armentières ; 3° Allart, Tourcoing ; 4° Balkaus, Tourcoing. Les Tourquennois emportent donc le magnifique objet d'art offert par le ministre de la marine, un prix de toute beauté.

Mystérieuse découverte

A SAINT-ANDRÉ

Dans le canal. — Le cadavre d'un nouveau-né

Lundi matin, vers neuf heures, l'éclusier de Sainte-Hélène ouvrait les vannes pour permettre le passage d'une bélandre, quand le remous du bateau amena à la surface le cadavre d'un enfant. L'éclusier amena aussitôt le corps sur la berge et constata qu'il était affreusement mutilé. La tête était absente. La main droite avait disparu ainsi que deux doigts de la main gauche et plusieurs orteils. M. le docteur Lecocq, appelé à faire les constatations d'usage, attribue le décollement de la tête et l'absence des autres membres à la décomposition du cadavre qui avait séjourné plus de trois semaines dans le canal.

Cette macabre découverte a causé, comme on le conçoit, une sensible émotion. Venant après le tragique suicide de la domestique de M. Lambin, cultivateur à Marquette, on en a immédiatement déduit que le petit cadavre pouvait être celui de l'enfant avec lequel le bonne du fermier se jeta à l'eau. Cette hypothèse ne semble pas être fondée car il faut remarquer que le courant descend de Saint-André vers Wambrechies sur lequel territoire où fut trouvé le corps de la servante.

M. Delaté, juge d'instruction, a été chargé de cette affaire. Il a prié M. Delcarde, médecin légiste, de pratiquer l'autopsie du cadavre.

Les importations de pigeons

PAR LA GARE DE TOURCOING

Du 1er Janvier au 30 juin, il a été importé en France, par la gare de Tourcoing, 88.836 pigeons contenus en 989 paniers et destinés à l'acclimatation et à la reproduction.

715.211 pigeons renfermés en 19.258 paniers, ont été introduits sur notre territoire par la gare de Tourcoing pour être lâchés sur la Belgique.

UNE GRANGE S'ÉCROULE

à Wandignies

UN ENFANT EST TUÉ

La grange de M. Délonlaine, cultivateur à Wandignies, s'est écroulée sur un hangar sous lequel jouait le fils de M. Délonlaine, Eugène, âgé de 8 ans.

Le malheureux enfant, qui avait été enseveli sous les décombres, ne put être dégagé qu'après vingt minutes de recherches et la mort avait accompli son œuvre.

Un drame au revolver

A DUNKERQUE

Un terrible beau-père

Un drame s'est déroulé hier après-midi, vers deux heures, sur le quai du Leughenaer, en face du Minck. Un ancien charpentier, le sieur Aimé Devos, a tiré trois coups de revolver sur son beau-fils, M. Raphaël Ayello, armateur au poisson frais et marchand d'engins de pêche. Fort heureusement ce dernier n'a pas été atteint. Aimé Devos est âgé de 51 ans ; il était établi jadis rue des Passerelles et jusqu'à l'âge de 40 ans, il n'a rien à se reprocher. Mais il s'adonna ensuite à la boisson et c'est maintenant un alcoolique qui a déjà eu de nombreux démêlés avec la justice et qui a été condamné plusieurs fois pour coups, ivresse et aussi pour vol. Son gendre, Raphaël Ayello, devant la mauvaise conduite de son beau-père, rompit toutes relations avec lui et Devos lui en garda rancune. Chaque fois qu'il le rencontrait il le provoquait. Hier, dès midi, on le vit rôder sur le pont à la recherche de son gendre qu'il croisa une première fois sans le voir. Un peu plus tard, M. Raphaël Ayello sortait du café du Nord, lorsqu'il fit la rencontre de Devos qui se dirigeait de son côté. Il remarqua que ce dernier tenait sa main droite dans la poche de son veston.

Ayello, pris d'un subit pressentiment, se tint sur ses gardes et il eut raison, car Devos tout en s'approchant de lui, tira brusquement un revolver de sa poche et par trois fois décharges son arme dans la direction de son gendre. Toutes les balles frôlèrent Ayello, qui eut tout d'abord l'intention de sauter dans le bassin, car son beau-père lui barrait la route, mais la marée était basse et pour ne pas en briser les reins, Ayello passa devant Devos en courant et se sauva par le klinck. L'autre, le revolver toujours braqué dans sa direction, se mit à sa poursuite, mais il tombe et peut être maîtrisé aussitôt par l'agent Deqneker, attiré par les coups de feu. Devos lui désarmé et conduit au poste. Il a déclaré, pendant qu'on l'emmenait, qu'il regrettait de ne pas avoir tué son gendre, et il assurait que plus tard il aurait sa « peau ».

L'ASCENSION TRAGIQUE

de Dunkerque

CE N'EST PAS LE « FLORÉAL » QUI A ÉTÉ RETROUVÉ EN HOLLANDE

D'après les renseignements reçus de la Société Aérostatique l'« Esnor », ce n'est pas le ballon « Floréal » qui a été trouvé sur les côtes de Hollande. Le « Floréal » ne portait pas de lettres et la nacelle était marquée Godart. Or, le ballon trouvé en Hollande porte plusieurs lettres sur son enveloppe.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

VOLA

Mons. — On a retrouvé dans un canal du quartier, derrière un pavillon appartenant à M. Dégand, un pigeon de course, provenant du vol de chez M. Marius Vilain.

A Bailleul. — Pendant la nuit, les gardes de nuit de l'usine de Flesch ont donné le qui-vive à trois individus dont l'un était porteur d'une ane. Les trois hommes sont partis en courant, mais la ane, contenant 70 kilos de copeaux de bronze, est resté entre les mains des gardes.

A Dunkerque. — Nous avons reporté le vol commis en campagne d'un autre petit voyou par la bande de 12 ans, Jules Mancosa, qui avait dévalisé une marchande de fruits, Mlle Georgette Brandin. Mancosa que la police recherchait, venait d'être arrêté après avoir commis un nouveau vol. Il était introduit dans l'estaminet Ch. Fort, tenu par M. Damman et, profitant d'un moment où celui-ci était allé dans la cuisine, il enleva le tiroir-caisse.

ACCIDENTS

Dunkerque. — M. François Sengaghe, journalier, qui travaillait au déchargement d'un wagon sur le quai du Freycinet IV, a été grièvement blessé à la jambe gauche par la chute d'un fût de ciment.

— A bord du navire 43, aux Chantiers de France, M. Paul Reulin, demeurant à Malo-les-Bains, a été blessé au thorax par la chute d'une broche.

VIOLENCES

A Lille. — J.-B. Lecerf, mineur, 35 ans, a reçu de coups au nez, 10 jrs. Procès-verbal.

DIVERS

A Pérenchies-les-Bains. — Procès-verbal à Albert Poiret, 30 ans, mineur, rue 6, n° 126, pour colonage public à la pudeur.

LES FÊTES DES ÉCOLES

A LECELLES

Dimanche dernier une fête laïque et républicaine a eu lieu à l'école des garçons de la rue des Fèves que dirige avec tant de dévouement M. A. Lemay. Le programme comprenait une allocution sur Jules Ferry, un hymne à Jules Ferry, distribution de gâteaux, surprises, rafraîchissements aux enfants de l'école, etc. Nous félicitons bien volontiers M. Lemay de cette fête de famille, sachant quel dévouement il apporte pour implanter l'esprit laïque dans cette commune inféodée au cléricalisme.

A WATTRELOS

A l'occasion du 25e anniversaire de la promulgation de la loi concernant l'application des lois scolaires, une fête a eu lieu à l'Ecole des garçons de la Crétinier, le 30 juin. Après quelques mots prononcés par MM. Bettile, directeur de l'école, et Floreal Poiret, président de l'Association, une couronne a été faite par un des maîtres de l'école. Le sujet traité était : « L'Ecole d'autrefois et celle d'aujourd'hui ». Dans cette causerie, des allusions étaient faites aux principaux organisateurs de l'instruction laïque : le Convention, Guizot et surtout Jules Ferry, dont on fêtait l'anniversaire. L'Association avait voté pour l'organisation de cette fête une somme suffisante pour la distribution générale de gâteaux et de vin aux élèves et aux anciens élèves de l'école. De plus, elle a voté l'argent nécessaire pour payer le voyage à la mer aux quatorze lauréats du certificat d'études primaires. Nous adressons en cette occasion nos meilleures félicitations à MM. Delille, Florent Poiret, Dormier Emile et Vossart Cyrille, les dévoués promoteurs de cette belle fête, toujours sur la brèche pour le bon combat, pour le triomphe de l'école laïque, vraiment républicaine et démocratique.

* *

Association amicale des anciens élèves de la Bellierie-Wattrelos

Une fête fut organisée dimanche dernier pour célébrer le 25e anniversaire de la promulgation des lois de gratuité, de laïcité et d'obligation en l'enseignement primaire. En voici un résumé succinct :

Le matin, distribution de gâteaux aux élèves de l'école. A deux heures, fin à la caserne pour les membres de l'Association. A trois heures, M. Legouvenel, instituteur, fait une conférence sur Jules Ferry, devant un auditoire nombreux et attentif.

Le jeune maître retrace avec verve la vie laborieuse du fervent patriote, du grand homme d'Etat et du vaillant citoyen que fut Ferry. Il insiste sur les nombreux services qu'il a rendus aux enfants du peuple en les obligeant à acquérir une instruction gratuite et obligatoire.

Après quelques renseignements donnés sur le colonialisme et la diplomatie, la conférencier conclue en indiquant ce qu'il reste à faire pour que l'œuvre de Ferry parfaite et l'école laïque aussi noble et aussi triomphante que possible.

De chaleureux applaudissements ont montré plusieurs fois à M. Legouvenel qu'il avait été compris.

M. Watteau, président de l'Association, remercie en termes aimables ceux qui ont tenu à assister à cette fête et à lui donner plus d'éclat.

Une tombola gratuite est tirée entre les personnes présentes et clôture la journée.

LA BELGIQUE

L'AFFAIRE WADDINGTON

Bruxelles, 2 juillet.

Et Me Bonnevie plaide toujours ! Depuis vendredi matin l'éminent avocat a suivi une à une, cinq audiences durant, les pages de ce terrible roman d'amour. S'il a repris lundi la lecture de certaines lettres de Mlle Waddington, de moins n'y en est-il plus parmi celles-ci de nature à mettre à une trop cruelle épreuve les sentiments de l'accusé, et il n'y a pas eu de nouveaux incidents à regretter. Me Bonnevie a tiré à sa thèse de la séduction de Balmaceda par Mlle Waddington : le jeune homme jugeait que c'était là une agréable maîtresse, mais que c'était été une erreur de l'épouser. Mlle Waddington acceptait l'idée de la rupture ; elle se chargeait d'expliquer à ses parents qu'il n'y avait pas eu faute, qu'elle avait imaginé le faute pour les obliger à donner leur consentement au mariage.

Le mariage ? Mlle Waddington en faisait si peu de cas qu'aux premières difficultés rencontrées, elle avait offert à Balmaceda de fuir avec lui. Et puis elle avait réfléchi que sa mère en mourrait de chagrin. Elle était restée, acceptant dès le mois de janvier l'idée d'une séparation, se faisant mentalement de cela, elle, le sacrifice, non comme une jeune fille séduite et trahie, mais comme une femme qui s'attend plus rien de l'avenir.

Mlle Waddington savait que Balmaceda allait partir ; au cours d'une dernière entrevue avec elle, l'amant vit par la fenêtre Carlos s'exerçant au tir au pistolet dans le jardin de la demeure. On sait que Carlos voulait provoquer en duel l'amant au cas où il romprait ses promesses de mariage et Balmaceda, croyant sa vie en danger, adressa alors au Chili la fameuse dépêche où il se déclarait menacé et où il demandait des fonds pour partir. Au cours de cette audience de lundi après-midi, Me Bonnevie est encore revenu sur le fait que Mlle Waddington aurait commise avant de connaître Balmaceda et il estime que l'indécision du fiancé fut le résultat du doute qui subsistait en lui à ce sujet. Balmaceda voulait fuir parce qu'il craignait un coup de revolver du père ou du frère de sa maîtresse. Il prévoyait l'assassinat, puisqu'il avait songé à s'adresser à la justice pour se faire protéger.

Me Bonnevie s'est attaqué à l'accusé. Il prétexte contre le fait qu'on veut représenter Carlos Waddington comme un héros et il affirme qu'il a assassiné Balmaceda comme un lâche. A ce mot de « lâche », l'accusé bondit, mais que avocats s'empressent vers lui pour le calmer. Quant au public, plus compact que jamais, il a en une attitude fort calme.

Bruxelles, 2 juillet.

Une foule énorme se pressait à l'audience de ce matin. Le président fait exposer un photographe qui s'était installé dans la tribune de la presse.

Le juge d'instruction a été chargé de se rendre à l'hôtel de M. Waddington leur saisir la boîte de cartouches restées après que Carlos eut chargé ses deux revolvers. Le juge déclare qu'il a retrouvé le nombre de cartouches voulues, seul une qui s'était égarée et que la défense a remise au président.

Cela prouverait, dit la défense, que Carlos ne s'est pas exercé avant l'attentat.

Me Bonnevie riposte qu'il n'est pas nécessaire de s'exercer pour tirer à bout portant et que la préméditation est suffisamment prouvée par le fait que les revolvers ont été achetés le jour où Balmaceda était décidé à partir.

Me Bonnevie termine alors sa plaidoirie. L'avocat raille l'idée de vouloir introduire la politique dans cette affaire et de solliciter que les Balmacedas voulaient se venger des Waddington, parce que M. Waddington était parmi les adversaires de l'ancien président du Chili.

En terminant, l'avocat dit qu'il a dû protester contre le système de la défense consistant à rendre la mémoire de Balmaceda odieuse et qu'il a fait son devoir en défendant le mort.

Après une courte suspension d'audience, M. Servais, avocat général, commence son réquisitoire en montrant au jury la gravité de sa tâche. Son client à lui, c'est la société, et sa mission est de défendre l'intérêt général.

LES EVENEMENTS DU JOUR

A la Commission d'enquête sur la Viticulture

Déclarations du Président du Conseil et du Ministre des Finances

Paris, 2 juillet.

La Commission d'enquête sur la viticulture s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Cazeaux-Cazalet. Elle a entendu le président du Conseil et le ministre des Finances. M. Cazeaux-Cazalet a fait un compte-rendu des délégations de tout le comité de défense viticole du Midi qui sont venus à Argelès vendredi dernier.

« Ces délégués, a-t-il dit, obéissant à un sentiment commun manifestaient à l'unanimité les membres du Conseil d'Argelès et la présence des troupes dans les villages ; mais ils ne sont occupés de leurs intérêts économiques et de la crise viticole avec calme et sagesse. Ils ont la conviction très nette des causes de la crise et des solutions qu'elle comporte. »

M. Cazeaux-Cazalet est persuadé que toute solution même partielle qui pourra être votée avant les vacances pourra modérer les mouvements, leur donnerait satisfaction ainsi qu'à toutes les régions viticoles qui souffrent des mêmes maux. La Commission est complète comme d'ailleurs que et mouillage n'est pas nécessaire. Elle pourra pour les vendanges prochaines. La crise ne pourra pas prendre fin. Le président du Conseil n'est décidé prêt à faire tous les efforts nécessaires pour obtenir du Parlement le vote de nouvelles dispositions avant la clôture de la session.

Le ministère des Finances a dit à la Commission d'enquête que les dispositions nouvelles que l'on pourra obtenir si la Chambre prononcent avant les vacances, ne dépassent pas de solution définitive mais il est disposé à seconder de tous ses efforts la Commission et à faire voter plusieurs dispositions efficaces contre le mouillage. Après avoir entendu ces déclarations, la Commission décide de n'en tenir à la proposition qu'elle a déposée sous forme de rapport en se mettant d'accord avec la Commission des boissons qui a déjà adopté les premiers articles de cette proposition. Ajoutons que le Gouvernement s'est déclaré prêt à toute mesure spéciale concernant l'Algérie.

Au 12e d'infanterie

Rodez, 2 juillet.

Un démenti qu'une mutinerie se soit produite au 12e d'infanterie, en ce moment au camp de Larzac. Aucun incident n'est signalé au 12e d'infanterie. Une partie de ce régiment a quitté le camp aujourd'hui et a terminé son tir.

Au Conseil de guerre du 11e corps

Acquittement du gendarme Pesteil

Nantes, 2 juillet.

Le Conseil de guerre du 11e corps d'armée réuni suivant l'information que nous avons donné d'autre part, sous la présidence du colonel du 3e dragons, a jugé le gendarme Pesteil, inculpé d'avoir commis, le 16 mai dernier, au cours des grèves de Nantes, un homicide involontaire, sur la personne du prétoire Charles Victor.

Le gendarme Pesteil tirait sur la foule avec son arme dans le but d'effrayer les grévistes. Son défenseur a demandé l'acquittement. La délibération a duré dix minutes à peine.

A l'unanimité le gendarme Pesteil a été acquitté. Quelques applaudissements ont salué le prononcé du jugement.

INCENDIE DE FORÊTS

Marseille, 2 juillet.

Vers midi le feu s'est déclaré dans les bois de pins des environs de Marseille, près Cassis. Le feu faisait de rapides progrès, facilités par le temps sec. Les pompiers de Cassis aidés de toute la population sont sur les lieux du sinistre qui fait craindre pour les forêts des contrefortes de l'Estérel.

DRAME DE LA MISÈRE

Lyon, 2 juillet.

Un drame attribué à la misère s'est déroulé place Sathonay. M. de Fresnault, fabricant de dentelles, a tué sa femme et s'est suicidé en se tirant une balle de revolver. Les deux cadavres n'ont été découverts que ce soir bien que le drame se soit produit lundi soir.

LILLE

Une déposition à Lille. — Samedi soir, 1er, eu lieu, à l'annexe du Grand-Hôtel, rue Faidherbe, sous la présidence du Cercle de l'Emulation commerciale, une réunion des commerçants lillois, dont le but est d'encourager et de développer le commerce de notre ville, par une exposition annuelle. Il a été formé un comité d'organisation complété sous le patronage d'honneur de la municipalité et des sommités de notre ville. La composition, dans Lillenet, un Jardin au Palais d'Eté, du fer au 31 octobre prochain.

La musique de 45e à Lendres. — On se rappelle qu'au mois d'avril le colonel Adam et le capitaine adjudant-major Gordes des Volontaires de France de Gallas avaient sollicité aux membres de l'Arbre de Noël l'intention de faire inviter la musique du 45e par une société tendancieuse similaire et celle-à [illegible] venus [illegible].

Les pourparlers furent immédiatement entamés et aboutirent sur le point d'aboutissant du côté des autorités françaises que d'un côté des autorités anglaises. D'abord [illegible] Boulogne, [illegible] royale, [illegible] Assolent que [illegible] patriotiquement la venue à Londres de la musique du 45e et de l'Hôtel-de-Ville de la [illegible] de Lille.

Cyclisme novice. — Un jeune bicycliste, Alphonse Fidèle, 14 ans, demeurant boulevard des Ecoles, 24, passant hier soir, vers six heures, rue Inkermann, a renversé la Kuhrumbeck, 45 ans, demeurant rue Lamard-Daniel, 7. Dans la chute, l'enfant a reçu des [illegible] et plusieurs contusions. Le cycliste [illegible]